

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de SAINT-CLAIR

Séance du 27 mai 2010

Le 27 mai 2010, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

TAIENT PRESENTS :  
Mmes CHAPUIS C, DUMAS C, VALLA-BEGOT C, POTIN C,  
Ms GIRARD R, GRENIER J, TARDY G, SABATIER R,  
CELETTE R, SPEISSMANN J.P, MOUSTIER P, ROUX J.F,  
SAUVAYRE G, LARGERON J, MILLOT P (départ à 21h10.)

SECRETARE DE SEANCE : Chrystel VALLA-BEGOT

Monsieur SABATIER René, Maire, préside la séance.

\*\*\*\*\*

### CONVENTIONS PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'établir un Projet Urbain Partenarial. Ce dernier a pour objet la prise en charge financière des équipements publics dont la réalisation par la commune est rendue nécessaire pour les opérations d'aménagement, de construction ou de viabilisation de terrains en zone AUa.

Ces conventions seront signées entre la commune de SAINT-CLAIR et :

- C.C.IMMO pour les parcelles : A 28, A 32, A 31, A 2149 et A 2151 (4 lots)
- Mademoiselle ARTRU pour les parcelles : A 2122 et A 2123p (1 lot)
- Madame SCANDARIATO et copropriétaires pour la parcelle A 2121 (1 lot)
- Madame PARAT pour la parcelle A 33 (1 lot)
- Monsieur ARTRU pour la parcelle A 2114 (1 lot)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- o **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions et tout document s'y rapportant.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS

Le Maire,  
R. SABATIER





MAIRIE DE SAINT-CLAIREXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 21 octobre 2013

L'an deux mil treize et le vingt et un du mois d'octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur René SABATIER, Maire.

Etaient présents :

M. René SABATIER – M. Joël GRENIER – Mme Claude CHAPUIS – M. Jean-Paul SPEISSMANN – M. Roland GIRARD  
Mme Chrystelle CANO – M. Robert CELETTE – M. Joseph LARGERON – Mme Christine POTIN - M. Jean-François ROUX  
M. Georges SAUVAYRE – M. Gilles TARDY – Mme Chrystel VALLA-BEGOT

Etaient absents excusés :

M. Pascal MILLOT – M. Philippe MOUSTIER

Pouvoir :

M. Pascal MILLOT donne pouvoir à M. René SABATIER

Secrétaire de séance : Mme Claude CHAPUIS

Date d'envoi et d'affichage de la convocation : le 15 octobre 2013

\*\*\*\*\*

D2013-059 – PROJET URBAIN PARTENARIAL « Quartier Combe Noire / Croix du Cros

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'établir un Projet Urbain Partenarial. Ce dernier a pour objet la prise en charge financière des équipements publics dont la réalisation par la commune est rendue nécessaire pour les opérations d'aménagement, de construction ou de viabilisation de terrains en zone AUa.

Après consultation, l'étude du projet est confiée au cabinet Julien & associés.

Ces conventions seront signées entre la commune de Saint-Clair et :

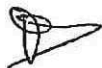
- Indivision CHOMEL parcelles n°413 et 404 section A
- Indivision GARNIER parcelle n°408 section A
- M et Mme Marcel CHAZAUT parcelles n°407 857 et 860 section A
- Mme Michelle SCANDARIATO parcelle n°406 section A
- Indivision BES parcelle n°381 section A
- M. René LAMBERT parcelle n°405 section A
- Indivision ALLEON parcelle n°382 section A
- Indivision MELLADO parcelles n°706 – 383 et 384 section A
- M. Pierre ALLEON parcelle n°378 section A
- M. Robert DUFAUD parcelle n°747 et 749 section A
- M et Mme Jean SEJALLET parcelle n°746 et 861 section A
- Mme Nadine AGUILERA parcelle n°858 et 859 section A
- Mme Marie-France CHOMEL parcelle n°409 section A

**DELIBERE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 13 voix

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conv

Le Maire,  
René SABATIER




Certifié exécutoire  
Transmis en Sous-préfecture le 24 octobre 2013



07 MAI 2021

# PUP Bellevue (Combe Noire / Croix du Cros)

